

La télésurveillance, comment ça marche ?

Pour sécuriser sa maison, rien de tel que la télésurveillance. Les systèmes et installations sont désormais très accessibles. De quoi se rassurer avant de partir en vacances. Décryptage.

La télésurveillance consiste en un système d'alarme relié au téléphone du propriétaire ou à une société spécialisée en sécurité. Dans le premier cas, si celle-ci se déclenche, c'est au maître des lieux de faire la « levée de doute ». Dans le second cas, c'est un opérateur de l'entreprise de télésurveillance qui s'en occupe.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

Le système se compose d'une centrale d'alarme à brancher sur la box de la maison, d'une sirène, éventuellement de caméras, et de détecteurs (d'ouverture de porte et/ou fenêtre, de mouvement). En cas de déclenchement de l'alarme, la centrale envoie un signal et des informations (appel téléphonique, SMS ou e-mail) au particulier ou bien à l'agent de télésurveillance. Ce dernier peut identifier à distance quel est le capteur qui a déclenché l'alerte. S'il s'agit de celui de mouvement avec prise d'images, il peut les consulter. Si le matériel est équipé d'un micro, il peut aussi écouter ce qui se passe. En cas de nécessité, il a la possibilité d'envoyer un employé sur place ou d'alerter les forces de l'ordre.

Le particulier peut-il piloter son système à distance ?

Oui, grâce à sa box et à une application spécifique, il peut, s'il n'est pas sur place, mettre en route son système d'alarme, consulter les prises de vue s'il y a eu déclenchement de l'alerte et prendre des photos en direct. Si son installation est dotée de caméras IP, il peut aussi visualiser en direct ce qui se passe dans sa maison. Cette dernière fonctionnalité est utile, par exemple, pour vérifier que les enfants sont bien rentrés de l'école. En plus de pouvoir observer ce qui arrive, il entend et peut même parler, un peu comme sur Skype.

Où s'adresser pour s'équiper ?

Si vous êtes disposé à procéder vous-même à l'installation, les grandes surfaces de bricolage vendent des équipements, et les opérateurs téléphoniques sont de plus en plus nombreux à proposer des systèmes domotiques incluant la surveillance à distance. Troisième solution : s'adresser à une société spécialisée en télésurveillance à distance (Ima Protect, Securitas, Verisure...) qui vous



© PORTE FORMES SPECIALE PERFORMANCE EN PVC, LAPEYRE.

vous loue, moyennant abonnement, ou vous vend le matériel et gère la protection de votre logement, et ce, 7 jours sur 7, à toute heure du jour ou de la nuit.

Combien ça coûte ?

En grande surface de bricolage, il faut compter environ 1 000 euros pour un système complet avec quatre points de détection, à installer soi-même. Les opérateurs téléphoniques proposent des équipements tournés vers la domotique à prix compétitif (de 80 à 100 euros pour l'achat de la centrale plus un abonnement à partir de 10 euros par mois). Quant aux sociétés de télésurveillance, elles proposent des forfaits allant d'environ 12 euros par mois sans l'achat de matériel à une vingtaine d'euros équipements compris. ■

TEXTE BÉNÉDICTE LEGUÉRINEL

Remerciements à Carine Broustal chez Ima Protect, et Karima Bouaziz chez Securitas.

Si 80 % des cambriolages ont lieu en journée, surtout entre 14h et 16h, les maisons équipées en télésurveillance (signalées par un adhésif apposé à l'entrée) sont quatre fois moins visitées.